



Virginité, maternité et maux du corps féminin au prisme de l'uroscopie médiévale

Laurence Moulinier

► To cite this version:

Laurence Moulinier. Virginité, maternité et maux du corps féminin au prisme de l'uroscopie médiévale. Cathy McClive et Nicole Pellegrin. Femmes en fleurs, femmes en corps. Sang, Santé, Sexualités du Moyen Age aux Lumières, Saint-Etienne, Presses de l'Université de Saint-Etienne, pp.21-36, 2010, L'école du genre. <halshs-00608759>

HAL Id: halshs-00608759

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00608759>

Submitted on 9 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Laurence Moulinier-Brogi

« Virginité, maternité et maux du corps féminin au prisme de l'uroscopie médiévale »

Danielle Jacquart a souligné que les médecins du Moyen Age ont décrit le plus souvent de mauvaise grâce le corps de la femme, qui faisait l'objet d'une approche extérieure pour l'essentiel, et était envisagé davantage dans ses fonctions maternelles que dans sa réalité même¹. Pourtant, si l'intériorité de cet organisme demeurait largement une énigme, elle put être appréhendée d'une manière à la fois diversifiée, précise et fine grâce à la science des urines qui connut dans l'Occident latin, à partir de la fin du XI^e siècle, un développement aussi fort que durable. Cette discipline nouvelle, l'uroscopie, était en effet vouée à un bel avenir, et l'image du praticien portant un flacon d'urine à hauteur de ses yeux pour examiner son contenu devint emblématique du médecin médiéval. C'est donc cette méthode d'investigation particulière que nous présenterons brièvement dans un premier temps, avant de mettre en lumière le regard différencié qu'elle permettait de porter sur le corps féminin.

Dans l'Antiquité, si l'examen clinique tenait compte de diverses caractéristiques du patient, comme l'état de sa langue ou de sa peau, la sémiologie médicale se fondait principalement sur le pouls. L'école pneumatique (une secte médicale née au milieu du I^{er} siècle, qui subordonnait à l'influence du souffle vital, *pneuma*, tous les autres facteurs de l'équilibre du corps) avait légué une science, la sphygmologie, opérant des distinctions très fines entre les différents types de pouls, que les médecins byzantins et arabes raffinèrent encore par la suite². Sans négliger les urines, Galien pour sa part n'avait laissé aucun système à ce sujet, et c'est à Byzance que l'analyse des urines fut consacrée comme une méthode de diagnostic décisive et que naquit donc véritablement l'uroscopie : mise au point par Théophile Protospatharios au VI^e ou VII^e siècle dans son *Peri uron*, puis adoptée par les maîtres salernitains à partir du XII^e siècle, cette méthode devait imprégner durablement la pratique et les textes médicaux, au point que beaucoup finirent par réduire la sémiologie du corps malade à l'uroscopie.

Il serait toutefois faux de penser que les auteurs de l'Antiquité, et leurs successeurs de l'époque tardo-antique avaient ignoré la question: outre les *Pronostics* et *Aphorismes* d'Hippocrate, le *Liber de methodo medendi ad Glauconem* de Galien (une de ses œuvres mises en latin au Haut Moyen Age), l'ouvrage *Sur les pouls et les urines* d'Alexandre de Tralles († v. 605), ainsi que les *Etymologies* et le *De natura rerum* d'Isidore de Séville († 636) avaient contribué à répandre des connaissances en ce domaine ; de fait, les manuscrits médicaux du Haut Moyen Age latin offrent différentes règles pratiques pour établir un diagnostic d'après l'observation des urines et du pouls³.

Mais les connaissances de l'Occident en la matière furent profondément renouvelées par l'apport des traductions du grec ou de l'arabe à partir du XI^e siècle. L'ouvrage de

¹ Voir à ce sujet *I discorsi dei corpi*, *Micrologus*, I, 1993, notamment Danielle Jacquart, "La morphologie du corps féminin selon les médecins de la fin du Moyen Age", p. 81-98, et Claude Thomasset, "Le corps féminin ou le regard empêché", p. 99-114.

² Cf. Gotthard Strohmaier, « Réception et tradition : la médecine dans le monde byzantin et arabe », in Mirko D. Grmek (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, I, *Antiquité et Moyen Age*, Paris, Seuil, 1995, p. 123-149, p. 131.

³ Voir par exemple Augusto Beccaria, *I codici di medicina del periodo presalernitano (secoli IX, X, XI)*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1956, et Ernest Wickersheimer, *Manuscrits latins de médecine du haut Moyen Age dans les bibliothèques de France*, Paris, CNRS, 1966.

Théophile fut traduit au XI^e siècle dans le milieu salernitain, tout comme le traité *Du pouls* attribué à un certain Philaret, et ces deux traités restèrent par la suite étroitement associés : ensemble, ils devinrent en effet partie intégrante de ce que les éditeurs de la Renaissance baptisèrent *Articella*, « petit art », une collection de textes de médecine constituée à Salerne au début du XII^e siècle sur laquelle se fonda l'enseignement médical à travers tout le Moyen Age et au-delà.

De son côté, Constantin l'Africain (†1087) traduisit de l'arabe le *Liber urinarum* d'Isaac Israeli, un ouvrage largement nourri d'Hippocrate et de Galien, présentant la nature de l'urine, les différentes explications de l'énurésie, les maladies urinaires, les couleurs, substances et dépôts de l'urine. De fait, dans la médecine arabe, l'inspection de l'urine était un des procédés les plus importants de l'examen clinique qui devait permettre au médecin d'établir son diagnostic, avec l'interrogation du patient, la palpation du pouls, et l'observation des signes et des symptômes⁴. Rhazès (ar-Razi, 865-925) consacra ainsi 15 aphorismes à ce procédé qu'il jugeait essentiel, et aussi important que la palpation du pouls : « de même que l'urine indique l'état du foie quant à sa chaleur et à sa froideur, disait-il, de même le pouls indique l'état du cœur quant à sa chaleur et à sa froideur » (Aphorisme, 208)⁵.

L'urine passait pour résulter de la formation hépatique du sang : on considérait qu'il y avait trois digestions dans le corps, la première dans l'estomac, la seconde dans le foie et la troisième dans les tissus, dans les autres membres, et que chacune de ces digestions produisait ses superfluités propres. L'urine était ainsi la superfluité générale résultant de la seconde digestion⁶ : considérée comme une sorte d'eau, une « aquosité » qui jouait d'abord un rôle de lubrifiant en permettant au sang de passer dans les veines, elle n'avait plus de raison d'être une fois ce sang veineux introduit, : elle se rendait d'abord dans les reins, puis dans la vessie, et l'on pouvait donc lire dans le liquide évacué principalement les souffrances du foie et des veines, des reins et de la vessie, mais aussi des différentes parties du corps⁷. Chez les malades en effet, la troisième digestion provoquait des superfluités plus abondantes qui s'expulsaient avec l'urine et que l'on regroupait sous le nom générique de *contenta* ; l'examen conjoint de l'urine et de ses *contenta* renseignait donc sur l'état général du corps mais aussi les maux de ses parties individuelles.

On recueillait le fluide de préférence le matin dans un récipient *ad hoc*, et pour l'examiner, le médecin prenait en compte différents facteurs comme l'âge ou le sexe du patient, ainsi que les conditions dans lesquelles l'urine avait été recueillie. On observait sa couleur, sa quantité, son degré de clarté, les sédiments qui s'y trouvaient, sa viscosité et sa consistance, sans oublier son odeur, voire son goût, et on les rapportait aux symptômes de différentes maladies ; la couleur, en particulier, permettait un diagnostic sur les conditions des humeurs et de la digestion, et donc un jugement sur la chaleur ou la fièvre du corps. On distinguait 19 ou 20 nuances, le noir pouvant être compté deux fois, selon qu'une urine de cette teinte était précédée du « vert » ou du « livide » : ainsi la couleur noire précédée par la verte signifiait mort par adustion ou excès de chaleur, tandis que la noire précédée par la livide traduisait une mortification par le froid.

L'apparition de l'uroscopie à Byzance avait probablement un lien avec la divination, et, aux yeux des médecins arabes puis dans l'Occident latin, la science des urines se revêtit

⁴ Cité par Danielle Jacquart, Gérard Troupeau, « La consultation médicale : de l'observation du malade à la prescription », in *La médecine arabe au temps des califes*, Catalogue de l'exposition, Paris, Institut du Monde arabe, 1996, p. 77-81, p. 77.

⁵ *Ibidem*, p. 78.

⁶ Voir notamment Antonio Dal Canton, Maria Castellano, « Theory of Urine Formation and Uroscopic Diagnosis in the Medical School of Salerno », *Kidney International*, 34, 1988, p. 273-277.

⁷ Voir par exemple Maurus, *Regulae urinarum*, éd. Salvatore De Renzi, *Collectio salernitana*, III, Naples, 1854, p. 2-51, p. 5 : « notandum est quod licet urina vitii vel vigoris omnium membrorum corporis coniectualiter quodammodo sit declarativa, principaliter tamen vitii vel vigoris epatis et viarum urinalium est significativa ».

d'une valeur prédictive, permettant non seulement un diagnostic mais aussi un pronostic. Or la tromperie était le revers de la médaille du caractère quasi divinatoire prêté à l'observation des urines, et Ibn Ridwan (mort en 1068), par exemple, mettait pour sa part en garde contre les « fous » qui tentaient de mettre le médecin à l'épreuve en lui présentant de l'eau colorée ou des urines animales⁸. La littérature médicale latine attestera rapidement semblables attitudes, et de Salerne⁹ à Montpellier avec les *Cautèles des urines* attribuées à Bernard de Gordon, sur lesquelles nous reviendrons¹⁰, on se rend compte que la différence entre homme et femme pouvait être au cœur de nombreuses duperies liées à l'analyse des urines.

Il arrivait fréquemment que la consultation ait lieu *in absentia patientis*, et que le malade ne soit représenté que par son urinal confié à un porteur. C'est alors le messenger (*nuntius*) qui donnait des précisions sur l'état du malade, une fois que le médecin avait donné ses premières conclusions de son diagnostic au vu de l'urine, comme il ressort entre autres, à la fin du XIV^e siècle, de bribes de dialogues tirés des *Consilia* donnés entre 1395 et 1408 par le médecin parisien Guillaume Boucher, tel celui-ci : « Son urine n'était pas trop enflammée, mais il avait une douleur précordiale, et même à la tête. Le porteur de l'urine dit que c'était vrai, car [le patient] sentit comme une douleur d'aiguille »¹¹.

Mais la duperie pouvait s'exercer dans les deux sens, et le même Ibn Ridwan rapporte que certains médecins plaçaient des hommes de confiance dans les salles d'attente pour faire parler les patients...¹² Autour de l'urinal se jouait donc parfois un rapport de force entre patient et médecin, l'un essayant de flouer l'autre : la valeur de preuve de l'urine était somme toute relative, contrairement au pouls qui fut défini pendant des siècles comme « un messenger qui ne ment pas, et un héraut qui annonce les choses cachées ». Pourtant, l'examen des urines avait sur la sphygmologie l'avantage de la facilité, comme le donnent à entendre différents médecins, dont Bernard de Gordon¹³ ; aussi des empiriques, voire des charlatans n'eurent-ils guère de mal à s'approprier cette méthode, en prétendant, contrairement aux médecins authentiques, se passer de tout autre élément de diagnostic ou de pronostic pour lire dans les urines la cause et la nature de toutes les maladies.

De part et d'autre, en tout cas, on tentait de se prémunir contre les possibilités de fraude qu'offrait l'examen des urines. Et dans ce contexte de mise à l'épreuve réciproque entre patient et praticien, outre le thème récurrent de la falsification de l'urine par l'ingestion de safran ou d'herbes susceptibles de la colorer¹⁴, la question du sexe du malade apparaît décisive, si l'on en croit tant les récits de cas vécus que certains écrits médicaux tentant de protéger le médecin des ruses des malades.

Guillaume Boucher fut ainsi ridiculisé car il s'était trompé sur le sexe du patient, comme le révèle un de ses *Consilia* : « Il dit, quand il vit l'urine, qui était assez blanche, que [le patient] avait l'estomac faible, qu'il ne pouvait digérer, et qu'il s'agissait d'un homme. Les porteurs se mirent à rire et dirent que c'était une femme » (Conseil n° 61)¹⁵. De fait, l'urine blanche pouvait signifier plusieurs choses, notamment un problème à l'estomac¹⁶. Mais pareille mésaventure avait

⁸ Cité par G. Strohmaier, « Réception et tradition : la médecine dans le monde byzantin et arabe », p. 132.

⁹ Sur l'urine trompeuse, voir par exemple le *Flos medicinae Scolae Salerni*, éd. Salvatore De Renzi, *Collectio Salernitana*, t. V, Naples, 1859, p. 65-66, v. 2277 ss : « Dant contenta fidem, fallit color et liquor artem ;/ tu quoque cuncta vide, nec profer verba repente./ saepius artificem deludit et forma coloris/ et fraudat plerumque fidem censura liquoris ».

¹⁰ Bernard de Gordon, *Cautele urinarum*, trad. Camille Vieillard, *L'urologie et les médecins urologues dans la médecine ancienne*, Gilles de Corbeil, sa vie, ses œuvres, son Poème sur les urines, Paris, 1903, p. 174-181,

¹¹ Cité par Danielle Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien*, Paris, Fayard, 1998, p. 502.

¹² G. Strohmaier, « Réception et tradition... », p. 132.

¹³ Il jugeait en effet la science des pouls trop difficile : « forte impossible, nisi solo Galeno, qui habuit tactum delicatissimum, cum ingenio claro » (cité par Camille Vieillard, *L'urologie et les médecins urologues dans la médecine ancienne*, p. 29).

¹⁴ Cf. Loren McKinney, *Medical Illustrations in Medieval Manuscripts*, Berkeley/Los Angeles, 1965, p. 10.

¹⁵ Cf. Danielle Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien*, p. 502.

¹⁶ Voir par exemple le *Liber de urinis* anonyme édité par Albert Kadner (A. Kadner éd., *Ein Liber de urinis des Breslauer Codex Salernitanus*, Leipzig, 1919 [Diss.]), p. 37 : « Urina alba vel glauca et tenuis, sed superius minus tenuis, in viris

des précédents de longue date, si l'on en croit l'anecdote mettant en scène, au X^e siècle, le duc de Bavière et Notker de Saint-Gall ; le duc aurait remplacé ses urines par celles d'une femme enceinte pour jouer un tour au médecin, forçant ainsi ce dernier à s'exclamer : « Dieu va nous donner de vivre un événement inouï : dans 30 jours, le duc va mettre un enfant au monde »¹⁷. Quant au médecin Rhazès, il rejetait déjà comme ridicules, des tests consistant à faire reconnaître le pouls et l'urine d'un homme de ceux d'une femme¹⁸

Le même Guillaume Boucher s'était en revanche fort bien tiré de l'examen d'une urine « assez épaisse et non digérée, tendant vers la blancheur, comme celle d'une femme », en diagnostiquant un mal d'estomac accompagné de vomissements chez un patient de sexe masculin¹⁹. Mais la substitution d'urines de femme à celles d'un homme devait n'avoir rien de très rare : à en croire Bernard de Gordon et ses *Cautèles*, cette supercherie paraît le tout premier moyen de « tester » la validité du médecin, qui doit songer à s'en prémunir : « Si l'on apporte de l'urine pour tendre un piège au médecin et que celui-ci demande de qui elle est et qu'on lui réponde « Ne le sais-tu pas ? », le médecin dira : « Je le sais fort bien, mais il est utile que je t'interroge ». Il demandera donc au porteur si c'est son urine et quelle est sa profession, afin de connaître le sexe »²⁰. Et Bernard poursuit en proposant au médecin une parade : « Que ce soit l'urine d'un homme ou d'une femme, le médecin pourra toujours affirmer qu'on en rend plus le matin que le soir, alors qu'est achevée la troisième digestion... ».

Ces *Cautèles des urines* présentent l'avantage de rassembler de manière synoptique, à l'usage du futur médecin, toutes les possibilités de tromperie, dont certaines devaient être bien ancrées, comme on peut en juger par le subterfuge mis en scène dès le *Cligès* de Chrétien de Troyes²¹, où l'impératrice Fénice simule la maladie, grâce aux artifices de sa nourrice, qui prend les urines d'une femme mourante qu'elle fait examiner par trois médecins salernitains, ainsi bernés. Ces possibilités de fraude semblent avoir été nombreuses car l'auteur des *Cautelae*, non content d'énoncer des règles générales que le médecin doit observer, estime qu'elles ne sauraient suffire à l'instruction du débutant et y revient dans un chapitre spécial où il examine chacune d'elles en particulier, treize en tout, en annonçant : « Voici maintenant les cautèles relatives aux urines, qui doivent nous empêcher d'être trompés »²². Et il conclut en pensant avoir été exhaustif : « Il n'y a pas d'autres moyens de tromper que ceux qui viennent d'être énumérés, aussi prends garde de ne les point oublier et souviens-toi que c'est un grand honneur pour le médecin s'il sait éviter les pièges qu'on lui tend dans les nombreuses questions qui lui sont adressées »²³.

Un tel chapitre montre que le jeu de cache-cache sur la différence des sexes était l'un des principaux pièges dans lequel le médecin risque de tomber : « La quatrième cautèle a trait

dolorem stomachi, in mulieribus vitium matricis de frigidityte significat ». Ce texte transmis par le fameux codex de Breslau aujourd'hui disparu (olim Stadtbibliothek, 1302, f. 156r-174v) est selon toute vraisemblance dû à Maurus.

¹⁷ Cf. Ekkehard IV, *Casus sancti Galli*, éd. H. F. Hafele, Darmstadt 1980, p. 240 (Ausgewählte Quellen zur deutschen Geschichte des Mittelalters, 10). Sur cette anecdote célèbre, voir notamment L. McKinney, *Medical Illustrations...*, p. 13-14. Voir aussi Lorraine T. Baird, « The Physician's « Uryns and Jurdones » : Urine and Uroscopy in Medieval Medicine and Literature », *Fifteenth-Century Studies*, 2, 1979, p. 1-8, p. 4, et Michael McVaugh, « Bedside Manners in the Middle Ages », *Bulletin of History of Medicine*, 71, 1997, p. 201-33, p. 203-204.

¹⁸ Cf. Françoise Micheau, « Les traités sur « l'examen du médecin » dans le monde arabe médiéval », dans *Maladies, médecines et sociétés. Approches historiques pour le présent*, dir. F.-O. Touati, t. 2, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 117-128, p. 119.

¹⁹ Cité par Danielle Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien*, p. 502.

²⁰ Bernard de Gordon, *Cautele urinarum*, trad. Camille Vieillard, *L'urologie et les médecins urologues dans la médecine ancienne*, p. 176. Texte latin entre autres dans *Bernardi Gordonii Opus liliū medicinae inscriptum... septem particulis distributum*, Lyon, 1551, p. 886-891 (« De urinarum cautelis, medico futuro necessariis »).

²¹ Voir *Cligès*, vers 5706 et suivants, in Chrétien de Troyes, *Œuvres complètes*, dir. Daniel Poirion, Paris, Gallimard, « La Pléiade », 1994, p. 311 ss.

²² *Cautele urinarum...*, p. 177.

²³ *Ibidem*, p. 181.

à la différence des sexes (*quarta cautela sumitur a divisione sexus*), lorsque par exemple, une vieille femme vous demande de qui est l'urine, si c'est celle d'un homme ou d'une femme. Répondez-lui : 'Ne le sais-tu donc pas toi-même ?' Et alors, en la regardant bien en face, demandez-lui pourquoi elle tient si fort à le savoir ; si elle ne pousse pas trop loin la fourberie, elle dira que c'est l'urine d'un parent ou d'une parente, ou quelque autre chose qui permettra de deviner le sexe. Si elle dit que ce n'est pas l'urine d'un de ses proches, cherchez à savoir à quelles occupations il se livre lorsqu'il se porte bien ; par le métier qu'il fait, vous pourrez connaître le sexe »²⁴.

Certes, dans plusieurs cas, tel ou tel aspect pouvait révéler un même mal chez les deux sexes : ainsi l'urine de couleur « kianos » (tirant sur le bleu) et un peu cendrée dans sa partie supérieure, traduisait, selon le médecin salernitain Urso, la rupture d'une veine dans le foie ou dans les reins « tant chez les hommes que chez les femmes »²⁵, et son disciple Maurus d'expliquer, dans les *Sinthomata magistri Mauri*, un traité encore inédit qui lui est attribué²⁶, que les *contenta* aussi, les choses contenues dans l'urine, peuvent trahir le même mal chez l'homme et chez la femme, comme une douleur des reins si ces éléments sont roux ou rouges²⁷. Mais si c'était l'urine, et non plus les éléments qu'elle contenait, qui était rousse ou roussâtre, cela révélait en revanche, d'après Urso, soit une affection des voies respiratoires, soit un problème lié à la matrice chez la femme²⁸.

L'examen d'urine permettait de fait de détecter des maux propres à chaque sexe, comme l'expliquent différents auteurs. Le *Cause et cure* de Hildegarde de Bingen († 1179) notait ainsi que l'urine de l'homme est plus forte que celle de l'homme²⁹, comme, deux siècles plus tard, les *Aphorismes* d'Armengaud Blaise³⁰, et au XVI^e siècle, même le Callimaco de la *Mandragore* de Machiavel, dans sa bouffonnerie, rappelle — en latin — cette différence fondamentale : « les urines des femmes sont toujours plus grasses, plus pâles et moins belles que celles des hommes. De quoi, entre autres choses, est cause la longueur des canaux, l'immixtion dans l'urine des issues matricielles »³¹.

Tel type d'urine révélait donc des choses différentes selon le sexe du patient : ainsi, selon le *Liber de urinis* salernitain, une urine roussâtre indiquait la présence de « flegme

²⁴ *Ibidem*, p. 178.

²⁵ Cf. *Compendium Magistri Ursoni de urinis*, in Pietro Giacosa (éd.), *Magistri Salernitani nondum editi, Catalogo ragionato della esposizione di Storia della medicina aperta in Torino nel 1898*, Turin, 1901, p. 283-289, p. 287 : « Urina kianos superius subcinericia rupturam vene in renibus vel in epate tam in viris quam in mulieribus significat ».

²⁶ Je me permets de renvoyer à ce sujet à Laurence Moulinier-Brogi, « La science des urines de Maurus : à propos de son *De sinthomatibus urinarum* inédit », dans D. Jacquart, A. Paravicini Bagliani, dir., *La Scuola Medica Salernitana. Gli autori e i testi*, Actes du Colloque international « La Scuola Medica salernitana : gli autori e i testi », Salerne, 3-5 novembre 2004, Florence, Sismel, 2007, p.261-281.

²⁷ Maurus, *Sinthomata urinarum*, ms. Vatican, Biblioteca Apostolica Vaticana, Pal. lat. 1253, fols. 278ra-281va, fol. 281ra : « Item rufa sive rubea contenta ut quidam dicunt signant in viro sive in muliere dolorem renum, sed cum sunt ut gutta sanguinis signant corruptionem sive incensionem eius vel opilationem interius et descendit ab epate quia ibi sicut sanguis sunt rubea vergentia in flavedinem vel nigredinem et signant opilationem splenis et epatis ».

²⁸ Cf. *Compendium Magistri Ursoni de urinis...*, p. 286.

²⁹ Cf. *Beate Hildegardis Cause et cure*, éd. Laurence Moulinier, Berlin, Akademie Verlag, 2003, p. 199 : « Si enim calculus infra hominem durus esset, homo cito periret. Sic est in muliere quam in viro, urina autem viri fortior est quam mulieris, sed tamen vir maiorem dolorem patitur quam mulier ».

³⁰ « Scito urinam mulierum esse albam magis et grossiorem et minus claram virorum, et hoc ratione multarum superfluitatum earum et malicie digestionis ipsarum et multitudinis canalium earundem multaque ab eis egreditur ». cité par M. McVaugh, « The Aphorisms of Armengaud Blaise », dans *Cultuurhistorische caleidoscoop, aangeboden aan Prof. W. L. Braekman*, éd. C. de Backer, Gent, 1992, p. 415-419, p. 418.

³¹ *La Mandragore*, II, 6, in Machiavel, *Œuvres complètes*, prés. et annot. Edmond Barincou, Paris, Gallimard, « Pléiade », 1952, p. 187-236, p. 202 : « Nam mulieris urinae sunt semper maioris grossitiei et albedinis, et minoris pulchritudinis quam virorum. Huius autem, inter cetera, causa est amplitudo canalium, mixtio eorum quae ex matrice exeunt cum urinis »

salé », dans la matrice chez la femme et dans les voies urinaires chez l'homme³², tandis qu'une urine couleur citron ou citron pâle révélait une syncope chez la femme³³. Les urines des hommes étant plus chaudes et sèches que celles des femmes, dont l'organisme est vu comme froid et humide, l'urine doit apparaître plus colorée et plus fine chez l'homme, d'où il s'ensuit qu'une urine colorée indique un mal plus grand chez la femme³⁴. Non seulement la couleur, mais aussi les *contenta* n'ont pas toujours la même signification selon le sexe du patient, comme le montrent entre autres les *Sinthomata magistri Mauri*³⁵. Le sexe est donc la cause d'importantes différences des urines, comme s'en explique le *Liber de urinis*, mais l'âge aussi a son importance : pour Maurus, une urine couleur citron ou citron pâle n'indique pas la même chose chez la femme, chez l'enfant, ou chez l'homme³⁶, et si elle traduit une syncope chez la femme, encore faut-il pour cela s'assurer de la présence de différents symptômes³⁷.

Plus généralement, des urines décolorées et épaisses ne traduisent pas la même chose chez les jeunes et chez les vieux : ce type d'urine est courant chez la femme jeune, alors qu'il s'explique par un défaut de chaleur naturelle chez la personne âgée, poursuit le *Liber de urinis*³⁸. Ou encore, comme le dit sur un mode défensif l'auteur des *Cautelae urinarum* : « La neuvième cautèle se rapporte à l'âge des femmes, s'il s'agit d'une vieille ou d'une jeune. Si c'est une vieille, dis qu'elle a toutes les infirmités qu'ont coutume d'avoir les vieilles, et, de plus, que sa matrice regorge de superfluités. Si c'est une jeune femme, dis qu'elle souffre de l'estomac, quelquefois de plus bas et que tout cela vient de la matrice ou des reins... »³⁹.

La différence des sexes se donne donc pleinement à lire dans la matule examinée par le médecin, et la plupart des auteurs consacrent des développements particuliers à l'urine de femme⁴⁰. Mais, parmi les affections ou états propres ainsi mis en évidence, ce sont les maux liés à la matrice qui sont majoritaires chez les femmes : c'est ce que montrent les traités médicaux tel le *De urinis* de Mattheaus de Archiepiscopo⁴¹ ou le *Compendium* d'Urso⁴², avec

³² Cf. A. Kadner éd., *Ein Liber de urinis...*, p. 13 : « Urina subrufa vel rufa... significat flegma salsum in spiritualibus vel in matrice in muliere vel in viis urinalibus in viro... »

³³ *Ibidem*, p. 10 : « Urina subcitrina vel citrina... sincopin in muliere significat ».

³⁴ *Ibidem*, p. 7 : « Ex sexu variantur, qui cum viri sint naturaliter calidiores et siccores et mulieres frigidiores et humidiores, in viris debent apparere coloratiores et tenues, in mulieribus discoloratiores et spissiores, unde [...] in muliere urina colorata maius malum quam in viro, sed cum et in muliere et in sene appareat urina discolorata et spissa, in hoc differt, quia in muliere praecipue iuvenula apparet urina discolorata et spissa, cum quadam claritate in senibus aut cum quadam obscuritate ex defectu naturalis caloris. »

³⁵ Maurus, *Sinthomata urinarum...*, fol. 281ra : « Item contentum spermaticum trumbosum potest signare in muliere fluxum menstruorum, si vero fit cum nigredine idem contentum potest signare in viro stranguriam et si fit cum quadam resolutione pilosa guttam signat et dolorem iunctualium. »

³⁶ Maurus, *Sinthomata urinarum...*, fol. 279ra : « Urina subcitrina vel citrina signat autem sanium colericum aut coleram citrinam aut coleram vitellinam : aut sincopim in muliere, aut minorem vel duplicem in puero, aut siccitatem epatis, aut opilationem splenis, aut raptum materiei ad superiora vel frenesim, aut perturbationes et mortem in acutis egritudinibus aut quartanam vel erraticam ».

³⁷ Maurus, *Sinthomata urinarum...*, fol. 279ra : « Urina subcitrina vel citrina cum non pura substantia sed obscura, sincopim in muliere signat, cuius hec sunt acta : timor cordis, virtutum debilitas, totius corporis malefactio ; et multotiens ex nimia debilitate cadit patiens ».

³⁸ *Ein Liber de urinis des Breslauer Codex salernitanus...*, p. 7.

³⁹ *Cautelae urinarum...*, p. 179.

⁴⁰ Voir par exemple « De urina mulieris » dans le ms. Paris, BnF, lat. 18081, f. 234vb. Certains consacrent même à l'urine de femme un petit traité à part, comme ce Galfridus Mydleton présenté comme l'auteur d'un *De urinis mulierum* dans Pearl Kibre, Lynn Thorndike, *A catalogue of incipits of medieval scientific writings in latin*, Cambridge (Mass.), The Medieval Academy of America, 1963, col. 116.

⁴¹ *De Urinis secundum Mattheum de Archiepiscopo*, in *Collectio Salernitana*, éd. Salvatore De Renzi, ristampa anastatica con una premessa di Antonio Garzya, Naples, D'Auria Editore, 2001, t. IV, p. 506-512 : « Urina citrina vel subcitrina et spissa in muliere retentionem menstruorum significat seu pregnantem. Cuius hec erunt sintomata: dolor frontis et capitis cum vomitu et alie ansietates ».

⁴² Urso, *Compendium de urinis...*, p. 288 : « Urina in mulieribus sanguinolenta apparens menstruorum fluxum significat. In viris paucio tempore precedente rupturam vene in renibus significat ».

leurs développements sur ce que les urines révèlent de règles à venir, de suffocation de la matrice ou de rétention du flux menstruel, ou, à la fin de notre période, la littérature des *Secrets des femmes*, qui mêle volontiers théorie et savoir empirique et évoque la dangerosité de la femme menstruée, peut-être dans le but d'inciter à la chasteté⁴³ : « Les femmes qui ont leurs menstrues leur urine est tout saignant et leurs yeulx sont tout noirastres et leur visage d'autre couleur que il ne soloit. Adonc je conseille a l'omme qu'il se garde de habiter a femme qui a ceste maladie »⁴⁴.

Et un texte comme les *Cautelae urinarum*, dès son premier chapitre, « Règles à observer dans l'inspection des urines », n'est pas en reste sur ce thème, qu'il aborde sur un ton résolument matois :

« Lorsqu'on te porte de l'urine à juger, demande de qui elle est. Si l'on dit que c'est l'urine d'une femme, réponds qu'elle souffre d'un embarras d'estomac, parce qu'elles y sont sujettes, même en santé, à cause de la vie oisive qu'elles mènent, de leur complexion froide, et aussi parce qu'elles mangent beaucoup et qu'elles digèrent mal. Tu pourras ajouter aussi qu'en raison de leur mauvais estomac, elles souffrent parfois de maux de tête. En tout cas, lorsqu'il s'agit d'urine de femme, ne manque pas de mettre en cause la matrice, car tout ce que les femmes souffrent, elles croient le souffrir à cause de la matrice. Dis aussi qu'elle a une grande humidité de la matrice, par suite des règles présentes ou passées ; ou encore que la matrice est obstruée à l'intérieur et que telle paraît être la cause de la maladie ».⁴⁵

Les femmes étant de complexion froide, et donc incapables d'assurer la coction complète de nourriture que reçoit leur estomac, les résidus superflus sont expulsés chaque mois. En des temps où le corps féminin et ses mécanismes étaient somme toute largement méconnus, c'est dans les urines que l'on cherchait à lire maint renseignement sur la conception, son processus ou ses dysfonctionnements : celles des femmes devaient ainsi permettre au médecin d'y lire une grossesse en cours ou au contraire des problèmes de stérilité (que l'on pouvait d'ailleurs déceler aussi dans celles des hommes selon certains).

La question de la stérilité est abordée par plus d'un auteur. Constantin l'Africain, par exemple, considère que la cause en est le plus souvent féminine⁴⁶, alors que le *De sinthomatibus mulierum*, un des traités salernitains composant le *Trotula*, l'envisage chez les deux sexes, en proposant un procédé se fondant sur l'urine pour détecter la cause de la stérilité du couple : il fallait conserver dans deux vases placés dans deux marmites l'urine de l'homme et celle de la femme, et au bout de deux jours, l'urine réputée stérile devait contenir des vers et dégager une mauvaise odeur⁴⁷. Quant au traité de gynécologie juive connu sous le nom de *Livre de la génération* (XIII^e s.), il atteste lui aussi qu'en cas d'infertilité, l'analyse d'urines était pratiquée sur la femme comme sur l'homme. On répandait de l'urine sur une plante, des feuilles de laitue par exemple, sur des grains de blé ou d'orge, et si les feuilles se desséchaient, le donneur d'urine était considéré comme stérile — les médecins pensant que cela indiquait un surplus de chaleur, facteur de stérilité⁴⁸. Selon Jean-Claude Bologne, les

⁴³ Voir à ce sujet les remarques de Joan Cadden, « Medieval scientific and medical views of sexuality : Questions of Propriety », *Mediaevalia et Humanistica*, 14 (1986), p. 157-171, p. 163.

⁴⁴ *Ce sont les Secres des Dames deffendus à révéler, publiés pour la première fois d'après des manuscrits du XV^e siècle*, par les Drs Al. C***** & Ch.-Ed. C*****, Paris, Librairie Ancienne et Moderne, 1880, p. 62.

⁴⁵ *Cautele urinarum*..., p. 174 ss.

⁴⁶ Cf. Constantinus Africanus, *Pantegni, Practica*, 2.28, in *Opera Isaac*, Lyon, 1515, fol. 58r-143v, fol. 117ra.

⁴⁷ *Liber de sinthomatibus mulierum*, § 75 (<De impedimento conceptionis), in Monica H. Green éd. et trad., *The Trotula. A Medieval Compendium of Women's Medicine*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2001, p. 94 : « Si mulier maneat sterilis vicio viri vel sui, hoc modo percipietur. Accipe duas ollas et in utraque pone cantabrum, et de urina viri pone in una earum cum cantabro, et in alia de urina mulieris, et olle dimittantur per .IX. vel dies .X. Et si sterilitas sit vicio mulieris, invenies vermes multos in olla sua et cantabrum fetidum. Similiter in alia si sit vicio viri. Et si in neutra inveneris, in neutro erit causa, et tunc poterunt medicine beneficio adiuvari ut concipiat ».

⁴⁸ Ron Barkai, *Les infortunes de Dinah : le Livre de la génération, la gynécologie juive au Moyen Age*, Paris, Le Cerf, 1991, p. 97.

quelques « tests » utilisés remontaient tous à Hippocrate ou à Galien, avec quelques variantes dues à Avicenne⁴⁹, ce qui n'empêchait pas des pratiques plus magiques que rationnelles d'avoir cours : on arrosait d'urine sept grains de blé, sept d'orge et sept fèves, et celui qui ne réussissait pas à les faire germer en sept jours ne pouvait s'attendre à faire germer sa propre semence⁵⁰ !

De leur côté, les *Cautele urinarum* attestent que l'interrogation sur les causes d'infertilité devait être fréquente⁵¹, et la croyance que l'explication pouvait être révélée par les urines avait de beaux jours devant elle, comme le montre entre autres l'acte II de la *Mandragore* de Machiavel où Callimaco rappelle d'abord à Nicia les différents facteurs de stérilité (« il faut savoir la cause de la stérilité de votre femme, et il peut y en avoir plusieurs : *nam cause sterilitatis sunt : aut in semine, aut in matrice, aut in instrumentis seminariis, aut in virga, aut in causa extrinseca* »⁵²), puis examine les urines de Lucrèce, les trouve crues, et en conclut qu'elle est infertile parce qu'elle n'est pas assez couverte la nuit !⁵³

En ce qui concerne la grossesse, l'examen des urines permettait de la révéler⁵⁴, comme le rappellent certaines images⁵⁵, à condition de pouvoir être sûr du sens de certaines scènes⁵⁶ ; mais cet examen permettait aussi de dater une grossesse, l'aspect du liquide étant différent selon le terme, comme on peut le lire dans les *Flores urinarum*⁵⁷ ou dans les *Sinthomata* attribués tous deux au Salernitain Maurus⁵⁸. Le même Maurus, si le *Liber de urinis* anonyme reflète bien son enseignement comme nous le supposons, livre d'ailleurs sa propre expérience en la matière, racontant comment il avait fini par deviner qu'une femme de Salerne était enceinte et attendait un garçon, après avoir cru dans un premier temps, comme ses confrères, qu'elle souffrait de péripneumonie⁵⁹ ; et de ce cas vécu, il tire deux enseignements, deux « règles » sur la conception : une urine roussâtre dans sa partie inférieure et entièrement trouble révèle une femme enceinte, de même qu'une urine couleur or ou jaune pâle⁶⁰.

⁴⁹ Jean-Claude Bologne, *La naissance interdite. Stérilité, avortement et contraception au Moyen Age*, Paris, Olivier Orban, 1988, p. 65.

⁵⁰ *Ibidem*, p. 66.

⁵¹ *Cautele urinarum*..., p. 178 : « La huitième cautèle se rapporte à la grossesse, lorsque par exemple, une vieille femme demande pourquoi une femme ne peut devenir enceinte. Comme il peut se faire qu'on n'en sache pas la cause, dites que cela tient à ce qu'elle ne peut retenir la semence de son mari, ce qui n'arriverait pas si elle était en bonne santé ».

⁵² Machiavel, *La Mandragore*..., II, 2, p. 199.

⁵³ Machiavel, *La Mandragore*..., II, 6, p. 202.

⁵⁴ Cf. Mattheus de Archiepiscopo, *De urinis* : « Urina vero pregnantium mulierum aliis signis evidentissimis apparet, que diligenti consideratione attendi debent ».

⁵⁵ Voir par exemple une gravure sur bois illustrant l'*Ortus sanitatis* de Jean de Cuba et représentant un couple venu consulter le médecin avec un panier (reproduite dans Sylvie Laurent, *Naître au Moyen Age. De la conception à la naissance, la grossesse et l'accouchement : XII^e-XV^e siècle*, Paris, Léopard d'or, 1989), ou telle miniature du XV^e siècle accompagnant le *Canon* d'Avicenne dans le ms. Glasgow, Hunter Library, n° 9, fol. 84, où d'après Loren McKinney, une femme, peut-être enceinte, tend son flacon à un médecin (cf. L. McKinney, *Medical Illustrations*..., fig. 7, p. 213, et p. 12).

⁵⁶ Voir par exemple le ms. Oxford, Bodleian Library, Rawl. C. 328, fol. 3, où Constantin l'Africain est représenté assis, et entouré de femmes venues lui soumettre leur urine ; la première à lui tendre son flacon a, selon L. McKinney, une « expression pleine d'espoir sur le visage » qui pourrait faire penser à une femme désireuse d'entendre un diagnostic de grossesse (cf. L. McKinney, *Medical Illustrations*..., fig. 8, p. 213, et p. 12) ; mais la part de subjectivité est ici importante, le texte accompagnant l'image disant seulement que beaucoup de femmes vinrent trouver Constantin pour connaître la nature de leurs maux (« cum in isto libro et in multis aliis libris veram uram exhibuit, ad quem mulieres cum urina veniunt ut notificet eis qui morbus sit in causa »).

⁵⁷ Cf. Maurus, *Flores urinarum*, Ms. Paris, BnF, lat. 6988, fol. 106rb-106vb, fol. 106vb : « urina pregnantis que quatuor menses habet serena et vim colericam habet et ypostasis est alba et inferius est grossa. Explicunt flores urinarum ».

⁵⁸ Maurus, *Sinthomata urinarum*..., fol. 281v : « urina pregnantis si primum vel secundum vel tertium habuerit nebulas minutas, hypostasis albam vel urinam nimis claram ; urina pregnantis que quartum habuerit serena est et vim habet colorem, et ypostasis alba inferius et est grassa et lucida ».

⁵⁹ Voir *Liber de urinis*..., p. 33 : « Unde conieci quia sanguine menstruali retento, propter retentionem talis erat urina, et dixi eam esse pregnantem [...] dixi qui masculum concepi, et ita fuit ».

⁶⁰ *Ibidem*, p. 33-34 : « Unde has duas regulas composui de conceptione : Urina inferius subrufa vel rufa per totum turbulenta mulierem praegnantem significat » et « si urina apparet aurea vel citrina cum pura substantia, gravida est ».

De fait, depuis les maîtres salernitains du XII^e siècle et jusqu'à l'époque moderne, l'opinion resta répandue, chez les médecins, qu'ils pouvaient diagnostiquer la grossesse, voire le sexe de l'enfant à naître, par l'inspection de l'urine⁶¹, et l'on peut relever qu'un écho remodelé, « vulgarisé », de telles pratiques se retrouve dans des textes reflétant une culture non savante, comme les anonymes *Evangelies des Quenouilles* à la fin du XV^e siècle : « Si vous voulez savoir si une femme est enceinte, vous devez dire à la femme qui pense être grosse de pisser dans un bassin puis de mettre dedans un loquet ou une clef, mais il est plus décent que ce soit un loquet, et de le laisser dans le bassin avec l'urine pendant trois ou quatre heures. Après quoi elle répand l'urine, prend le loquet et regarde si la trace du loquet demeure au fond du bassin. S'il a laissé trace, la femme à qui il appartient est certaine d'être grosse »⁶².

Une uroscopie en langue vulgaire liée à la détection de la grossesse se développa, qui rendit possible l'exercice de la médecine à des praticiens non-gradués, voire à des imposteurs ; et elle passa même de la médecine humaine à l'art vétérinaire si l'on en croit un court texte en allemand conservé dans un manuscrit du milieu du XV^e siècle, « Der kwe harem », et appliquant à l'urine de vache la grille de lecture de l'urine humaine, pour conclure que « la vache porte un veau », « die tregt ein kalpt »⁶³.

On pouvait enfin, théoriquement, lire dans le liquide recueilli des informations sur la vie sexuelle de la femme : vierge, mariée ou enceinte, ces différents états se donnaient à voir dans l'urine si l'on en croit par exemple les *Sinthomata Mauri* affirmant que « l'urine de la femme mariée est trouble et la semence de l'homme apparaît au fond »⁶⁴.

L'urine d'une femme pouvait ainsi révéler l'état de sa vertu, parfois à son corps défendant. Il faut ici avoir en tête que des femmes aspiraient manifestement à feindre la virginité, y compris de très jeunes qui pouvaient aussi avoir perdu leur hymen suite à un accident. Des recettes et techniques *ad hoc* étaient mises par écrit : le traité *Sur les secrets de la vie sexuelle* attribué à Maïmonide consacre ainsi un chapitre entier aux moyens de rendre à la femme sa virginité, de telle façon que "nul ne puisse plus douter d'elle", un autre, intitulé en hébreu *Livre des vertus que j'ai essayées et expérimentées*, mentionne des mixtures "qui rétrécissent l'utérus et rendent à la femme sa virginité". Mais ce souci n'était pas le propre de la culture médicale juive, et l'on en trouve trace tant chez Rhazès⁶⁵ et Avicenne⁶⁶ que dans les traités latins: le *Trotula* proposait ainsi aux femmes déjà déflorées de "resserrer leur vulve" et donnait une liste de produits à introduire à l'intérieur de leur sexe⁶⁷. Parmi elles figuraient les sangsues, dont l'emploi est confirmé par l'auteur anonyme du *Breviarium practicae* rapportant comment les jeunes mariées napolitaines parvenaient à simuler la virginité le soir de leurs noces⁶⁸, et la littérature fournit plusieurs exemples de virginités falsifiées et maris trompés⁶⁹.

⁶¹ C. Vieillard, *L'urologie et les médecins urologues...*, p. 89.

⁶² *Les Evangelies des Quenouilles*, trad. et prés. Jacques Lacarrière, Paris, Albin Michel, rééd. 1998, p. 108.

⁶³ Cf. Gundolf Keil, «« der kwe harem ». Der Kuh-Harn — ein bujatrischer Harntraktat zur Schwangerschaftsprüfung aus dem 15. Jahrhundert », *Deutsche Tierärztliche Wochenschrift*. 95 (1988), p. 433-434.

⁶⁴ Maurus, *Sinthomata urinarum...*, f. 281v : « Urina coniugate mulieris est turbida et semen viri in fundo apparet ».

⁶⁵ Cité par R. Barkai, *Les infortunes de Dinah...*, p. 91.

⁶⁶ Voir par exemple Avicenne, *Liber Canonis*, Venise, 1505, lib. III, fen XX, tract. II, cap. 44, fols 338ra-b : « Non est turpe medico cum loquitur de magnificatione virge et coangustatione retractoris et delectatione mulieris ». Sur ce sujet, voir Joan Cadden, « Medieval scientific and medical views of sexuality... », p. 163.

⁶⁷ Voir *De ornatu mulierum*, § 307, 308 et 309, in M. H. Green éd. et trad., *The Trotula...*, p. 166-191, p. 188.

⁶⁸ Danielle Jacquart, Claude Thomasset, *Sexualité et savoir médical au Moyen Age*, Paris, PUF, 1985, p. 211. Sur les remèdes pour retrouver la virginité, voir par exemple G. Piccinni, « La trasmissione dei saperi delle donne », dans *La trasmissione dei saperi nel medioevo (secoli XII-XV)*, Atti del 19° Convegno Internazionale di studi tenuto a Pistoia, 16-19 maggio 2003, Pistoia, 2005, p. 205-247, p. 237, ou P. Camporesi, *I balsami di Venere*, Milan, 1989, p. 40-43, 50-51.

⁶⁹ Pour des exemples dans la littérature italienne du Moyen Age, voir par exemple Odile Redon, « Le corps dans les nouvelles toscanes du XIV^e siècle », in *Faire croire. Modalités de la diffusion et de la réception des messages religieux du*

On faisait parfois appel à un praticien spécialisé qui rendait à la jeune fille sa virginité, et un médecin comme Maïmonide reconnaissait la difficulté de trancher dans certains cas entre "corruption" et "intégrité" : il distinguait certes deux signes de virginité — "l'un est le sang qui s'écoule d'elle à la fin du premier accouplement ; le second est la difficulté de pénétration que l'homme connaîtra lors de son premier usage" — mais il était conscient que ces signes ne constituaient pas une preuve absolue⁷⁰. Comme l'ont mis en évidence Danielle Jacquart et Claude Thomasset, l'hymen et sa valeur de signe n'apparaissent d'ailleurs que chez de rares auteurs, ainsi Albert le Grand⁷¹, et encore cette membrane n'est-elle pas appelée par son nom avant le XV^e siècle, époque où elle est précisément nommée dans la *Practica* de Michel Savonarole⁷². Or l'examen des urines pouvait s'avérer utile pour départager vraies et fausses vierges, comme le reconnaît notamment le *De secretis mulierum* longtemps attribué à Albert le Grand qui relève, parmi les "malices dont usent les femmes", celles par lesquelles "elles réussissent à feindre une virginité perdue", et conseille, pour trancher, de recourir à l'inspection des urines⁷³.

De fait, suite au *Liber urinarum* d'Isaac Israeli⁷⁴, maint traité *De urinis*, tel celui de l'énigmatique Gautier Agilon, qui commenta l'œuvre de Gilles de Corbeil⁷⁵, consacre un chapitre ou des développements aux qualités de l'urine des pucelles, le plus souvent en relation avec celles des femmes ayant une vie sexuelle⁷⁶ : les auteurs férus d'uroscopie s'accordent pour caractériser l'urine des vierges comme claires et brillantes, *Puelle virgines faciunt urinas lucidas*, et les « Secrets des femmes », en latin comme en vulgaire, font chorus ; les *Secrets des dames*, par exemple, un traité anonyme français du XV^e siècle appartenant au cycle des traductions-adaptations du *De secretis mulierum*, rapportent les caractéristiques de l'urine d'une femme après le coït (« Et qui seulement la regarderoit (l'urine) après jeu d'amours l'en la trouveroit toute trouble et espesse et blanche pour la semence qui y est meslée »)⁷⁷, ainsi que celles de l'urine des vierges, dans laquelle on peut même lire si la sexualité leur est dorénavant nécessaire ou non : « Et saichez que l'urine de la pucelle est clere et aucunes fois blanche et aucunes fois pale. Et quant elle est rouge comme couleur d'aur et clere elle a besoin de jeu d'amours »⁷⁸. Inspection certes moins poétique que le révélateur de virginité que propose la littérature avec *Floire et Blancheflor*, où les eaux d'une rivière se font boueuses quand elles sont traversées par une fille déflorée (vv. 1800-47)⁷⁹, mais dans un cas comme dans l'autre, il est difficile de ne pas voir une connotation

XII^e au XV^e siècle (Table ronde Ecole française de Rome, Université de Padoue, juin 1979), Rome, Ecole Française de Rome, 1981, p. 147-163, p. 154-155.

⁷⁰ R. Barkai, *Les Infortunes de Dinah*..., p. 90.

⁷¹ Voir *De animalibus*, éd. H. Stadler, I, tr. 2, c. 24, p. 164, § 458, traduit par D. Jacquart, Cl. Thomasset, *Sexualité et savoir médical*..., p. 61 : « Il existe avant la corruption, dans le col et l'orifice de la matrice des vierges, des membranes faites d'un tissu de veines et de ligaments extrêmement déliés qui sont, lorsqu'on les voit, les signes de la virginité prouvée ».

⁷² Cf. D. Jacquart, Cl. Thomasset, *Sexualité et savoir médical au Moyen Age*..., p. 62.

⁷³ Cf. Dinora Corsi, "Les secrets des dames : traditions, traductions", *Médiévales*, 1988, n° 14, p. 47-57, p. 52 et n. 15.

⁷⁴ Cf. *Die Harnschrift des Isaac Judeus*, éd. H. Peine, Leipzig, 1919, p. 74.

⁷⁵ Voir *Das Compendium urinarum des Gualterus Agulinus (XIII. Jahrhundert), nach Erfurter Codices zum ersten male herausgegeben nebst einer literarhistorischen Einleitung über Uroscopie im Altertum und Mittelalter*, éd. J. Pfeffer, Berlin, 1891.

⁷⁶ Voir par exemple Matheus de Archiepiscopo, *De urinis*... : « Nec te lateat quod urine virginum subtiles et quasi subcitrine debent esse; postquam corrupte fuerint, fere semper spisse erunt », ou le *De urinis* salernitain anonyme traduit dans A. Dal Canton, M. Castellano, « Theory of urine formation... », p. 277. Voir aussi ces anonymes recensés par P. Kibre, L. Thorndike, *A Catalogue of Incipits*... : « Puelle virgines faciunt urinas lucidas » (ms. Londres, British Library, Sloane 431, fol. 42ra-b, cité col. 1149) ; « Urina puelle virginis lucida est » (ms. Wien, Monasterii Beate Marie Virginis ad Scotos Vindobonae 257, fol. 81-83, cité col. 1609). Voir aussi « Puellae virgines faciunt urinam serenam » (ms. Vatican, B.A.V., Pal. Lat. 1238, fol. 42v) ou encore, pour un autre « test » de virginité par l'urine, les *Experimenta* contenus dans le ms. Vienne, ÖNB, CVP 2532, fol. 96v (cité par Joan Cadden, *Meanings of Sex Differences in the Middle Ages. Medicine, Science, Culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993, p. 263, n. 13).

⁷⁷ *Ce sont les Secres des Dames*..., p. 57.

⁷⁸ *Ibidem*, p. 61-62.

⁷⁹ Voir *Le conte de Floire et Blancheflor*, trad. J.-L. Leclanche, Paris, 1986 (CFMA).

morale dans le caractère clair ou limpide de l'urine des vierges. Celle qui passait depuis Eve pour une maîtresse de ruse pouvait ainsi se voir trahie par son urine, miroir sincère de son état physique, de son comportement sexuel, voire de sa moralité, et il y avait donc une éminente indiscretion de cet examen appliqué aux femmes. Mais dans quelles conditions l'était-il ? C'est sur cette question que l'on achèvera ce survol.

La volonté de savoir quant à la virginité d'une femme n'est pas le propre de civilisations du passé, et les traités médicaux latins que nous avons étudiés nous font toucher du doigt une des possibilités qu'avaient les médiévaux de connaître la corruption ou l'intégrité physique d'une femme. Mais il ne nous est guère loisible, en l'état actuel de nos recherches, de nous représenter les conditions dans lesquelles s'exerçait ce « test ».

On sait que des matrones pouvaient être chargées de vérifier l'état d'une femme, telles celles mandatées pour examiner Jeanne d'Arc — qui fut d'ailleurs examinée à trois reprises — mais son cas est tout à fait atypique, puisque sa virginité avait des conséquences politiques. En revanche, sont attestées à partir du XIV^e siècle des matrones jurées appelées à examiner des femmes dont la virginité pouvait avoir des conséquences importantes sur le plan judiciaire, dans des affaires de viol ou de sorcellerie par exemple⁸⁰. Les procès pour annulation de mariage, par ailleurs, avec la diffusion de l'examen médical *ad hoc* depuis le XI^e siècle, ont amené également les matrones à mettre leurs compétences gynécologiques au service de la justice. Selon Joan Cadden, il n'était donc pas rare pour une sage-femme, au Moyen Age, d'avoir à inspecter une femme pour voir si elle était vierge⁸¹, ce que la littérature rapporte à l'occasion sur un mode plaisant, comme dans le conte de *l'Abbesse grosse*, que l'on trouve entre autres chez Gautier de Coinci et dans de nombreux recueils d'*exempla* au XIII^e siècle : s'étant retrouvée enceinte, une abbesse accouche d'un fils sans douleur aucune et, second miracle, elle est déclarée *simple pucele* suite à l'inspection intime par « six Dames » à laquelle elle dut se soumettre⁸².

Il semble, de fait, qu'au Moyen Age, les examens gynécologiques n'aient jamais été pratiqués par des hommes⁸³, et qu'en outre les matrones procédaient à une inspection directe, visuelle, sans recourir au truchement des urines. Aux hommes l'approche théorique de ce corps qu'ils ne pouvaient guère toucher, et aux femmes le geste et le contact ? Ce hiatus entre théorie masculine et pratique féminine autour de la virginité des femmes n'est sans doute pas total, car on connaît d'une part quelques cas de femmes s'étant mêlées de lire les urines, et d'autre part les développements relatifs à l'urine des vierges dans les traités d'uroscopie reflètent une voie d'accès des hommes, bien qu'indirecte, à la pudeur des femmes. Le témoignage de Maïmonide cité plus haut illustre les doutes d'un médecin être consulté sur la réalité de la virginité d'une femme, et plus d'un de ses homologues dut l'être, pour contribuer au maintien de la pureté des lignages ; comme l'a souligné Joan Cadden, en proposant des moyens pour vérifier la pureté d'une femme et donc d'une future épouse et mère, les médecins se faisaient les soutiens des normes sociales⁸⁴. Les lignes consacrées par de nombreux auteurs à l'intégrité et à la corruption des femmes d'après les signes de leurs urines traduisent donc la possibilité, et la volonté, de la part des médecins, de juger de l'état du corps féminin sans attenter à son intimité, mais en portant le regard sur le substitut métonymique de ce corps que pouvait offrir l'urinal.

⁸⁰ Voir à ce sujet Danielle Jacquart, *Le milieu médical en France au Moyen Age du XII^e au XV^e siècle*, Genève, Droz, 1981, p. 47-48.

⁸¹ Voir J. Cadden, *Meanings of Sex Differences in the Middle Ages...*, p. 263.

⁸² Voir à ce sujet Adrian Tudor, « Concevoir et accoucher dans les fabliaux, les Miracles de la Vierge et les contes pieux », *Reinhardus*, Volume 13, Number 1, December 2000, p. 195-213, p. 206.

⁸³ Cf. D. Jacquart, Cl. Thomasset, *Sexualité et savoir médical...*, p. 241.

⁸⁴ Cf. J. Cadden, *Meanings of Sex...*, p. 263.

Il faudrait de toute façon soumettre ce double clivage supposé entre théorie et pratique médicale, d'une part, et masculin/féminin d'autre part, à l'éclairage des documents de la pratique, en particulier judiciaires, ainsi qu'aux récits de cas ou d'expériences, d'*experimenta* rapportés par les praticiens eux-mêmes. A moins, finalement, de supposer avec Loren McKinney qu'il n'y avait dans cette prétention à l'omniscience qu'une posture des médecins, qui, en s'affirmant capables de démasquer une virginité falsifiée ou de déceler jusqu'à la trace de rapports sexuels dans les urines, auraient voulu se défendre des tromperies exercées à leurs dépens⁸⁵.

Malgré ces interrogations, on peut tirer un enseignement positif de la littérature médicale sur les urines pour une histoire du corps féminin et de ses représentations : ce qui frappe d'abord, c'est qu'à une époque où l'organisme féminin était somme toute mal connu, la sémiologie tirée de l'observation des urines semble avoir pu compenser ce nimbe d'inconnaissance, en fournissant une nouvelle grille de lecture de l'intériorité de ce corps. D'autre part, le degré de précision auquel avait atteint cette méthode d'investigation est lui aussi notable. En des temps où l'étude du corps humain de l'intérieur était malaisée, et celle du corps féminin peu prisée, l'analyse pour ainsi dire pré-chimique de l'urine et de ses composantes paraît en effet assez raffinée, et contredit l'image d'un Moyen Age si volontiers décrié pour ses prétendues « arguties », « sans rapport avec la réalité pathologique »⁸⁶.

⁸⁵ Cf. L. McKinney, *Medical Illustrations...*, p. 10, n. 4.

⁸⁶ Voir C. Vieillard, *Essai de sémiologie urinaire*, p. 114.